



Ouverture d'une ligne de trésorerie

DEL14_2023_06_09

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Le neuf juin deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, , DUPUY Typhenn EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, EVANO Thomas.

Pouvoirs : FEBRAS José donne pouvoir à LE GAL Patrick
EVANO Thomas donne pouvoir à LE ROUX Anne

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai court, la commune souhaite renouveler la ligne de trésorerie qui arrive à échéance en juillet 2023.

Différents organismes bancaires ont été sollicités afin d'établir une proposition dans ce sens.

Après étude des différentes offres reçues, la proposition de Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire apparait la plus intéressante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la Commission Finances – Vie Economique- Tourisme et Agriculture du 31 mai 2023,

- **DECIDE DE CONTRACTER** une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne - Pays de Loire avec les caractéristiques suivantes :
 - Montant : 1 500 000 euros
 - Durée : 12 mois
 - Taux : Euribor 1 semaine + marge 0.30%
 - Périodicité de facturation des intérêts : trimestrielle
 - Frais de dossier : 0 €
 - Commission d'engagement : 0.10% de la ligne
 - Commission de non-utilisation : 0.05 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Épargne Bretagne - Pays de Loire.

ADOPTÉ: à 26 voix pour (1 non-votant).

Fait à LANGUIDIC, le 12 juin 2023



Le Maire,

Laurent DUVAL